

Réseaux écologiques ou infrastructures vertes ?

[CLAUZEL Céline](#), Maître de conférences HDR à l'université Paris Cité, LADYSS, Paris

Une multitude d'expressions existe pour désigner l'ensemble regroupant les habitats et les corridors utilisés par les espèces : réseau écologique ou d'habitat, infrastructure écologique, infrastructure verte, corridor écologique, etc. Parmi elles, l'expression « réseau écologique » (ecological network) est la plus couramment employée même si elle prête à confusion avec d'autres types de réseaux écologiques, comme les réseaux trophiques. Les réseaux écologiques se distinguent des « infrastructures vertes » (greenways) par leur configuration spatiale et leurs fonctionnalités. Les infrastructures vertes se caractérisent par une forme linéaire qui facilite le transport de nutriments, d'organismes ou de matériaux, alors que les réseaux écologiques englobent à la fois les corridors et les habitats. La notion d'infrastructure verte a également une dimension davantage multifonctionnelle où les enjeux écologiques côtoient, et sont même parfois dépassés, par les enjeux sociaux et culturels (récréation de la nature, esthétique paysagère). Depuis 2013, c'est la notion d'infrastructure verte (traduite finalement par « green infrastructure ») qui a été choisie par l'Union européenne pour inciter les États membres à maintenir et préserver leurs réseaux écologiques.

L'Encyclopédie de l'environnement est publiée par l'Université Grenoble Alpes.

Les articles de l'Encyclopédie de l'environnement sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.
